

■ **Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)**, à Château-d'Oex (FOSC du 12.09.2003, p. 13). Statuts modifiés le 27 avril 2004. Capital-actions réduit, au sens de l'art. 735 CO, de CHF 70'000'000 à CHF 30'000'000 par l'annulation de 4'000 actions nominatives de CHF 10'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 30'000'000, divisé en 3'000 actions nominatives de CHF 10'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.
Journal no 4610 du 04.05.2004
(02253712 / CH-550.0.138.042-6)